Pour plus d'infos sur la formation : consultez la fiche RNCP 38351

BTSA GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE

ÉTUDIANTS

Enseignements d'initiative locale :
Montagne et mer, étude systémique de territoires

DURÉE ET RYTHME DE FORMATION

2 ans, de septembre à juin.
12 à 16 semaines de stage individuel en entreprise (dont 10 prises sur la scolarité).
Formation en 4 semestres.
Les plannings sont téléchargeables sur notre site.

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

Présentiel avec cours théoriques et pratiques.

DIPLÔME PRÉPARÉ ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les examens se déroulent sous forme d'évaluation en contrôle continu (CCF). Vous obtiendrez un diplôme de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Exprimez vos vœux sur Parcoursup selon le calendrier officiel.
- Retournez nous votre dossier de candidature complété.
- Après acceptation de votre dossier, retournez-nous le dossier d'inscription complété.

CHIFFRES CLÉS

Taux de réussite aux examens (moyenne sur 5 ans) 62%

Tous les chiffres sur https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/

DISCIPLINES

Horaires indicatifs

Lettres modernes	58h
Documentation	29h
Anglais ou Allemand	116h
Éducation Physique et Sportive	87h
Mathématiques	72h30
Informatique	43h30
Biologie - Écologie	145h
Histoire - Géographie	29h
Éducation socio-culturelle	203h
SESG / Gestion d'entreprise	203h
Aménagement-Gestion des espaces Naturels	348h
STA / Productions végétales	58h
Accompagnement au projet personnel et professionnel	87h
Module d'Initiatives Locales	87h

PUBLIC & PRÉREQUIS

- Niveau minimum : Accessible à tous les bacheliers ou autres diplômés de niveau 4.
- Dossier de candidature.

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : nous contacter pour analyser la faisabilité d'accéder et de suivre la formation en fonction du handicap.

Selon le profil du candidat (diplômes, expériences), des adaptations peuvent être mises en place (Validation des Acquis Académiques - VAA). Prendre contact avec l'établissement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION & ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien supérieur en « gestion et protection de la nature » peut exercer une ou plusieurs missions :

- Mission technique relative à l'évolution de la biodiversité, à l'équilibre et la résilience des écosystèmes et à la multifonctionnalité des espaces naturels. Le titulaire de l'emploi observe et analyse les espaces, produit et diffuse des connaissances naturalistes et écologiques à partir d'inventaires et de suivis d'espèces. Il intervient sur les sites ou espaces par des travaux d'entretien ou de renaturation. Il organise, prépare et assure le suivi des travaux. Le technicien peut encadrer une équipe d'ouvriers ou d'agents d'entretien, des stagiaires ou un chantier de bénévoles. Il veille à ce que les interventions garantissent la qualité et la diversité biologique et paysagère.
- Mission d'éducation à l'environnement relative à la sensibilisation de différents publics aux enjeux de la biodiversité et à la nécessité de changer les pratiques afin de concilier les activités humaines et la préservation des ressources naturelles. Le titulaire de l'emploi accueille différents publics (scolaires, grand public,.), organise des animations pédagogiques et thématiques, des visites guidées de parcours nature sur des sites appropriés. Il peut avec une formation complémentaire effectuer un accompagnement sportif (randonnée équestre, accompagnateur moyenne montagne, ...).
- Mission de police de la nature qui peut être exercée sur mandat.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui.
- Construire son projet personnel et professionnel.
- Communiquer dans des contextes et des situations variées.

Capacités professionnelles

- Réaliser une expertise naturaliste.
- Conduire une opération de gestion environnementale.
- Concevoir une médiation scientifique et d'éducation à l'environnement.
- Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature.
- Contribuer au dialogue territorial.

BTSA GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE ÉTUDIANTS

PLATEAU TECHNIQUE & ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES

- Parcs Paysagers (8,5 Hectares)
- Exploitation horticole
- Pépinière
- Verger conservatoire
- Centres de documentation
- Salles informatique
- Salle de conférence
- Gymnase
- Foyer

Pour connaître tous nos équipements, rendez-vous sur notre site ou vous référer à la fiche « Équipements à Roville »

LES + PÉDAGOGIQUES

- Projets en partenariat avec des professionnels.
- Sorties et voyages pédagogiques.
- Équipe qualifiée au service de la réussite.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail en Agriculture.
- Préparation aux concours professionnels.
- Soutien scolaire et accompagnement personnalisé.

SERVICES ET CADRE DE VIE

- Service d'aide au placement.
- Amicale des Anciens.
- Service de transport depuis Nancy et St-Dié (lundi matin, vendredi soir) et bus quotidien depuis Epinal et Lunéville.

VOUS INFORMER

- Journée Orientation le 01/02/2025 et le 22/03/2025.
- Portes Ouvertes le 17/05/2025.
- Journée immersion sur demande.
- Rendez-vous avec un membre de la direction sur demande.

POUR EN SAVOIR PLUS

Flashez -moi !

En partenariat avec :

La Région Grand Est

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÉLE TON TALENT

PERSPECTIVES ET POURSUITES D'ÉTUDES

Perspectives

Animateur(trice) nature, chargé(e) de la protection du patrimoine naturel, technicien(ne) de rivière, éco-paysagiste, biologiste en environnement, technicien(ne) d'exploitation de l'eau, technicien(ne) en traitement des déchets, gestionnaire des écosystèmes, garde-pêche, informateur-relais dans l'environnement...

Poursuites d'études

- Bachelor Management Stratégique & Durable de Projets Paysagers
- Licence Pro Aménagement du Paysage : « Gestion et développement durable des espaces paysagers et naturels »
- Autres Licences Pro
- Écoles d'ingénieurs

Formation étudiante à Épinal Formation par apprentissage à Épinal
Formation adulte à Épinal

CONDITIONS FINANCIÈRES

- Frais d'inscription : 150€/an.
- Frais de duplication (participation aux frais de photocopies et droit de copyright) : 75€/an.

Tarifs de pensions

Interne : 3780€/an (soit 420€/mois de sept. à mai)
Demi-pensionnaire : 2565€/an (soit 285€/mois de sept. à mai)
Externe : 1890/an (soit 210€/mois de sept. à mai)

Pour bénéficier des bourses, vous devez remplir un dossier auprès de notre établissement courant juin.

NOUS CONTACTER

ROVILLE
Naturellement !

École de Roville
3 rue du stade
88700 - ROVILLE-AUX-CHENES
03 29 65 11 04
lycee.roville@wanadoo.fr
www.roville.fr

Document mis à jour le 31 janvier 2025